

TARIFS SOINS 2022

S.S.R.

SERVICE DE SOINS DE SUITE ET READAPTATION

(Moyen Séjour) Finess 23 078 0520

Forfait Journalier : **20,00 Euros**

Arrêté du 21 Décembre 2017 fixant les montants du forfait Journalier hospitalier prévu à l'article L.174-4 du Code de la sécurité sociale.

Ticket Modérateur Forfaitaire : **20.00 Euros**

Pour les Actes qui sont affectés d'un coefficient supérieur ou égal à 50 ou dont le tarif est égal ou supérieur à 91 Euros. Circulaire N°DSS/2A/2006/ du 3 JUILLET 2006

Tarif de Prestations :

240.72 euros à compter du 1^{er} Janvier 2022

Arrêté A.R.S du 14 janvier 2022 de Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine.

Tarifs de la chambre particulière :

Si votre mutuelle est adhérente à la Mutualité Française, la chambre particulière sera facturée **30,00 €**.

Si votre mutuelle n'est pas adhérente à la Mutualité Française, la chambre particulière sera facturée **40,00 €**.